



Le chantier roule, ou presque...

MONTSALVENS • *Le percement du barrage, destiné à augmenter le débit restitué à la Jogne et à créer une petite centrale, bat son plein. Mais l'état du cours d'eau préoccupe.*

PHOTOS ALDO ELLENA
TEXTE STÉPHANE SANCHEZ

Il est déjà là, percé dans le flanc du barrage de Montsalvens: un trou, pour l'instant large d'un mètre côté gorges de la Jogne et de 20 centimètres côté lac, qui traverse de part en part l'épaisseur (6,3 mètres) du géant de béton. C'est par cette percée que sera alimentée la petite centrale électrique, prévue au pied du barrage, et que Groupe E entend mettre en service en février prochain. Coût de l'opération: deux millions de francs. Et quelques soucis déjà.

Depuis mardi, deux des sept ouvriers du chantier, perchés sur leur échafaudage à plus de vingt mètres du sol, forent centimètre après centimètre. Ceci sous les yeux des promeneurs, qui peuvent encore circuler sur le barrage en respectant des feux de signalisation. Hier à midi, la foreuse à diamant avait déjà extrait le tiers du cylindre d'un mètre de diamètre, nécessaire à la pose de la future prise d'eau. Poids de la plus lourde des carottes extraites: 1,9 tonne, indiquait à la presse Jean-Claude Kolly, responsable de l'exploitation des barrages de Groupe E.

L'extraction continue ce week-end et sera vraisemblablement terminée lundi. Elle ne nécessitera aucune consolidation du barrage: «A l'époque de sa construction, de 1920 à 1922, on utilisait déjà du béton de bonne qualité. Les sondages l'ont confirmé», note le responsable.

La suite? Un tube de 60 centimètres de diamètre sera scellé dans cette trouée. Il sera raccordé à la future centrale, côté gorges de la Jogne, par une conduite forcée. Particularité: cette dernière sera fixée à la paroi du barrage, afin d'épouser ses mouvements. Car sous l'effet de la température et de la pression, le géant oscille d'amont en aval! De 16 mm au maximum à son couronnement, pour être précis.

Le lac au plus bas

Une conduite sera enfin posée contre la paroi côté lac, afin de rapprocher la prise du niveau minimal du plan d'eau, à 774,5 mètres d'altitude (le niveau maximal étant à 800,8 mètres et celui du forage à 781 mètres). «Cette prise surbaissée réduira la quantité de sédiments captés et donc les risques de colmatage du lit de la



Les carottes extraites du béton sont emportées, sans même toucher l'échafaudage, haut de 20 mètres.



Jogne», explique le responsable. «Pour installer cette conduite, il faudra des plongeurs. Car nous ne pouvons pas abaisser le lac davantage sans porter atteinte à la faune» (lire ci-contre).

Et il est déjà bien bas, ce lac: 22 mètres au-dessous de la moyenne, quand tout va bien. Une cote jamais vue depuis la construction de la vanne de fond en 1967. Elle permet d'observer les canyons à ciel ouvert, tous formés par les 4 millions de m³ de sable et de pierrailles qui se sont déversés sur le fond depuis 1922.

Question de chute

L'accumulation est telle que le volume du bassin (12 millions de m³ à l'origine) a diminué d'un tiers. «Ce sera un vrai problème, mais dans une cinquantaine d'années. Pour l'instant, les techniques d'évacuation sont trop coûteuses», commente Jean-Claude Kolly. Quant à la petite centrale à hélice, d'origine française, elle

sera installée en décembre. Elle fournira 1,4 GWh par an, soit la consommation électrique d'environ 350 ménages. On est loin des 67 GWh jusqu'ici produits par Electrobroc.

La raison de ces travaux? La législation sur la protection des eaux, qui oblige Groupe E à restituer davantage d'eau à la Jogne, afin de ménager la faune piscicole. Entre autres mesures, l'Etat («LL» du 5 février 2011) a contraint l'exploitant à céder au cours d'eau non plus 80, mais 500 litres par seconde, en continu. D'où une perte de production que Groupe E veut compenser en turbinant ce nouveau «débit résiduel», qui alimentera la centrale.

Subsistera néanmoins une perte de production nette de 2 GWh par an. Une différence due à la longueur des conduites forcées: 120 mètres pour celle d'Electrobroc, contre 50 mètres pour la petite centrale. I

UNE DÉGRADATION DE LA JOGNE

Branle-bas de combat hier en deuxième partie d'après-midi dans les gorges de la Jogne. Des membres du Service des forêts et de la faune, de la Société de pêche de Broc, de la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche et de Groupe E ont inspecté le cours d'eau, à la suite d'un incident constaté dans la journée par Groupe E. Conclusion: «Il y a une dégradation très visible de la Jogne. Un ensablement, un envasement important. Il faudra nettoyer», résume Pascale Bongard-Ribordy, collaboratrice au Service de la faune et des forêts.

L'incident? «A la suite d'indications à distance erronée, Electrobroc a turbiné au-delà de la cote définie», explique Jean-Claude Kolly, responsable des barrages chez Groupe E. «Le niveau du lac était deux mètres en dessous de la limite fixée. Du

coup, les prises des deux pompes qui devaient alimenter la Jogne à raison de 80 litres par seconde, à partir du barrage, se sont retrouvées hors de l'eau. Elles ont cessé de fonctionner. La vanne de fond du barrage, elle, était bouchée par des sédiments, raison pour laquelle nous avons recouru à ces pompes.» En un mot: le cours d'eau n'était plus alimenté que par les affluents naturels de la Jogne. «Il faudra attendre plusieurs heures, à raison de 16 cm par heure, pour revenir au niveau normal. Nous espérons que ce sera le cas cette nuit (ndlr: la nuit passée)», indique Jean-Claude Kolly. Pascal Bongard-Ribordy confirme qu'aucun poisson mort n'a été observé. «Mais l'eau était très trouble. Nous allons devoir faire des pêches d'expertise ces prochains jours pour apprécier les dégâts, si dégâts il y a.» SZ

EN BREF

LES RADARS ONT PARLÉ

ROUTES Plusieurs conducteurs ont été immortalisés en excès de vitesse entre le 27 août et le 2 septembre. Sur l'A12, entre Flamatt et Guin, un automobiliste a ainsi atteint 211 km/h dans un secteur limité à 120. D'autres ont également été flashés, cette fois en Veveyse et sur des tronçons limités à 80 km/h: il s'agit d'un automobiliste roulant à 136 km/h à Bouloz et de deux motards surpris à 154 km/h et 132 km/h à Châtel-Saint-Denis, communique la police cantonale.

FORMATION DE NOUVEAUX AGENTS

BULLE SYMPA Une séance d'information à propos de la formation de nouveaux agents Bulle Sympa aura lieu le 12 septembre à 19 heures au Centranim à Bulle. Cette séance est destinée aux personnes intéressées ou déjà inscrites. Elle sera animée par l'espace de formation L'Etrier en présence du président de la commission Bulle Sympa, Marc-André Rochat. Plus d'information auprès de Gilles Cotton, nouveau coordinateur de Bulle Sympa, au numéro 026 913 86 44.

MATU PROFESSIONNELLE POUR 14 ÉTUDIANTS

COLLÈGE DU SUD Quatorze étudiants de l'École de commerce du Collège du Sud recevaient hier leur maturité professionnelle commerciale. Il s'agit de: Maude Abbet (Bulle), Ajshe Alimi (Tatroz), Benoît Andrey (Bulle), Mery Laura Ardaya (Châtel-Saint-Denis), Manon Bach (Marsens), Fanny Brasey (Bulle), Jonathan Buchs (Bulle), Marco Gameiro (Romont), Valentin Genoud (Vuadens), Yandira Jenneret (Bulle), Maryline Leva (La Tour-de-Trême), Vanessa Pinto (Broc), Niels v. Groenewoud (Riaz) et Christophe Valvason (Bulle).

IL PERCUTE UN ROCHER

TREYVAUX Jeudi vers 18 h 30, un automobiliste de 19 ans circulant de Treyvaux vers le Pratzey a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a heurté un rocher avant de terminer sa course sur le flanc en travers de la route, communique la police fribourgeoise. Légèrement blessé, l'automobiliste a été transporté à l'hôpital par une tierce personne. La route a été fermée à la circulation pendant une heure et demi.

ORDONNANCE APPROUVÉE

CONSEIL D'ÉTAT Lors de sa dernière séance, le Conseil d'Etat fribourgeois n'a pris qu'une seule décision en adoptant l'ordonnance indiquant les effectifs de la population dite légale des communes.

EN BREF

SIX CENT SOIXANTE GRAMMES D'HERBE

FRIBOURG Dans le cadre d'une enquête, la police cantonale avait découvert deux boîtes contenant quatre cent quarante grammes de marijuana dans un couloir d'un immeuble de la capitale cantonale. Les policiers sont remontés jusqu'à deux frères, âgés de 19 et 22 ans, qui ont été interpellés jeudi. Deux cent vingt grammes de plus ont été découverts à leur domicile et séquestrés. L'aîné a reconnu l'achat, la consommation et la vente de marijuana, son cadet uniquement l'achat et la consommation. Les deux hommes seront dénoncés au Ministère public, indique la police dans un communiqué de presse. AR

ESTAVANNENS

Portes ouvertes à la nouvelle école

PATRICK PUGIN

Enfants et enseignants en ont pris possession voici deux semaines. Et tous semblent comblés par cette école flambant neuve dont le chantier aura duré un peu plus d'une année. Œuvre du bureau d'architecture RB.CH, le nouveau bâtiment - semi-enterré - s'est fait discret face à l'ancienne école de 1909 à laquelle il est relié par un passage en sous-sol.

Cette réalisation, qui conjugue le passé et le présent, aura coûté 6,5 millions de francs à la commune de Bas-Intyamont. Des portes ouvertes, organisées ce samedi 8 septembre, entre 9h30 et 16 h, permettront aux amateurs de satisfaire leur curiosité. I



Une construction qui conjugue le passé et le présent. ALDO ELLENA

PUBLICITÉ

Qualité sans compromis



WYSS MIRELLA
Tél. 041 933 00 74
6233 Büron